

Algérie, Tunisie et Libye : les Ottomans et leurs héritiers

M. H. Chérif

Le début du XVI^e siècle a été marqué par une profonde crise qui anéantit les vieilles structures étatiques maghrébines et ce qu'elles supposaient d'équilibres antérieurs. Surmontée grâce à l'intervention ottomane dans les pays d'Alger, de Tunis et de Tripoli (et celle des *shārif* des provinces sahariennes au Maroc), la période de troubles ouvrit la voie à un nouvel ordre qui mit plus ou moins longtemps à émerger selon les pays, mais qui finit par assurer une certaine stabilité au Maghreb jusqu'à la crise structurelle qui, au début du XIX^e siècle, allait annoncer la domination du régime colonial.

Quel est le sens profond de la crise qui ouvre notre période? De quelle façon les Ottomans ont-ils contribué au rétablissement de la stabilité du Maghreb au XVI^e siècle? Dans quelle mesure, d'une part, restèrent-ils étrangers à la société qu'ils dominèrent et, d'autre part, s'intégrèrent-ils aux pays conquis? Il est évident que la situation a différé (mais jusqu'à quel point?) d'Alger à Tunis et de Tunis à Tripoli, comme il est patent que le XVIII^e siècle — époque de relative stabilité — présente d'autres caractéristiques que le siècle précédent, marqué par les tâtonnements et les fluctuations.

La crise du XVI^e siècle et la solution ottomane au Maghreb

Cette crise sévissait à travers tout le monde arabe de l'époque: crise économique, due en partie au détournement des principales routes commerciales et attestée par le recul de l'économie monétaire au profit d'une

économie de subsistance; crise sociale — et politique — consécutive à l'affaiblissement des forces d'intégration ou de domination unificatrice de la société (forces politico-militaires, classe des grands marchands et des *ʿulamāʿ*, les lettrés de l'islam); crise culturelle du fait du rejet de l'innovation et d'un attachement pathologique aux choses du passé — idées, comportements, coutumes et goûts. Cette crise multiforme était d'autant plus dangereuse que la rivale Europe s'éveillait, à l'époque, économiquement (grandes découvertes, essor du capitalisme marchand...), politiquement (progrès de la centralisation, puis des monarchies absolues) et culturellement (la Renaissance renouvelait alors la pensée, les habitudes et les techniques).

Seuls les Turcs osmanli, aux confins du monde musulman, réussissaient en partie à s'adapter aux conditions de leur époque, par l'adoption de certaines techniques ou idées modernes (armes à feu, organisation militaire et administrative efficace...). Toute limitée que fût cette réponse ottomane au défi de l'époque (elle ne se fondait pas sur de sérieuses transformations intérieures de la société musulmane), elle ne constituait pas moins une solution pour des sociétés et des États en pleine déliquescence, fortement exposés à la menace extérieure, comme ceux du Maghreb au début du XVI^e siècle.

La crise interne maghrébine

Le Maghreb, à la fin du « Moyen Âge¹ », est en pleine crise: affaissement démographique, désarticulation de l'économie et de la société, incurable faiblesse politique.

Les multiples causes sous-jacentes à cela sont essentiellement d'ordre structurel. Il y a, d'abord, la redoutable proximité du désert et ses brutales avancées sur des portions substantielles du Maghreb en cas de sécheresse durable ou d'abandon prolongé de la mise en valeur des terres, et ce fut précisément le cas à la fin du « Moyen Âge »; ensuite, la juxtaposition de modes de production et de sociétés très différents (*gabaʿil* arabes ou arabisés, communautés montagnardes berbères, populations rurales sédentaires, citadins); puis, la malléabilité même des éléments unificateurs de la société, qu'ils soient d'ordre social, économique ou spirituel; enfin, la stagnation technique et culturelle.

On a souvent invoqué la responsabilité des nomades hilāliens² dans la décadence maghrébine des derniers siècles du « Moyen Âge »: on a déjà

1. Le terme Moyen Âge est inadéquat en matière d'histoire musulmane. Nous l'empruntons toutefois à l'historiographie européenne en tant que convention universellement admise. Ajoutons aussi que la fin du XV^e siècle constitue un réel tournant non seulement pour l'Europe mais également pour les autres civilisations: avec les armes à feu, le développement du commerce mondial et les débuts du capitalisme, commence véritablement l'époque moderne.

2. Groupes arabes de haute Égypte, qui ont envahi le Maghreb à partir du milieu du XI^e siècle, notamment les plaines de l'intérieur, et ont subjugué ou converti à leur genre de vie et à leur culture les anciens peuples de ces régions.

fait justice de l'accusation, du moins de son manque de nuance et de son côté partisan³. Il n'en reste pas moins que les groupes arabes (ou arabisés sous leur influence), par leurs activités et leur organisation, par leur division en clans opposés ou alliés (mais toujours distincts), par leur genre de vie et leur éthique guerrière (leur « noble irrégularité », comme disait Jacques Berque), constituaient un élément de faiblesse dans l'ensemble maghrébin, le « ventre mou » du Maghreb, si l'on peut dire. Que les années calamiteuses se répètent ou qu'une grave crise politique affaiblît le pouvoir central, et aussitôt ces tribus de reprendre leurs courses belliqueuses pour trouver de nouveaux moyens de subsistance ou participer à la lutte générale pour le pouvoir.

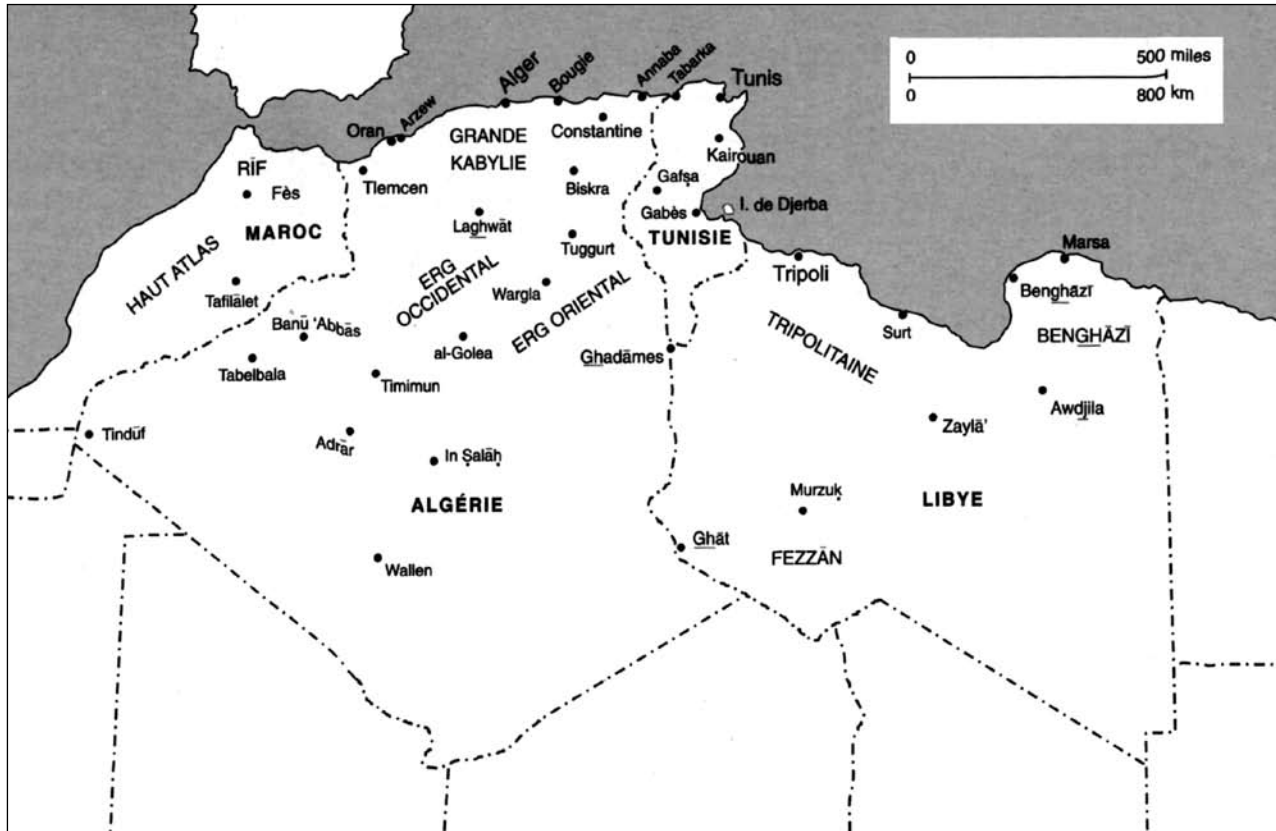
Comme en Europe, épidémies et famines ont décimé la population maghrébine au cours des XIV^e et XV^e siècles : l'ensemble des habitants du Maghreb ne devait pas dépasser les 3 à 6 millions à l'époque. On imagine sans peine les effets de cette chute démographique : production réduite, mise en valeur des terres compromise dans un pays perpétuellement menacé par l'avancée du désert, insécurité grandissante dans un territoire presque vide. À la même époque, les trésors d'Amérique, déversés à Séville à partir de 1503/1505, allaient faire perdre pratiquement toute leur valeur aux monnaies que l'ancien monde stockait et contribuer à la puissance de ceux qui les détenaient d'abord (les Ibériques), puis de ceux qui les captèrent en participant au nouveau système économique mondial (Hollandais, Anglais et Français en particulier)⁴.

Le lent déclin qui minait les cités maghrébines depuis les XI^e et XII^e siècles, à quelques exceptions près (certaines villes bien placées sur les grands axes commerciaux ou sur les côtes) et sauf quelques répit plus ou moins prolongés (au XIII^e siècle, par exemple), se mua en rapide décadence à l'extrême fin du XV^e siècle et au cours des premières décennies du suivant : paralysie du monde des affaires, ralentissement des échanges commerciaux, généralisation de la pénurie alimentaire et de la misère. Léon l'Africain attribuait invariablement cette misère, qu'il constatait partout, aussi bien dans les cités que dans les régions de cultures sédentaires, à l'oppression fiscale — pesant jusqu'à l'absurde sur les populations encore soumises à l'impôt — et aux déprédations commises par les nomades.

Les nomades, en effet, se libéraient du joug étatique et étendaient leur emprise et leur genre de vie pastoralo-guerrier à la plus grande partie du pays : ils profitaient du vide créé par la dépopulation et la faiblesse de la mise en valeur agricole, comme ils cherchaient à se procurer par la violence de quoi subsister en soutirant des surplus alimentaires aux communautés plus faibles qu'eux. Le fait est que les zones de cultures sédentaires se rétrécirent devant leur offensive. On arriva au cas limite de champs de céréales grands comme des mouchoirs de poche, cultivés dans des enclos ceints de murailles. Léon l'Africain, qui les remarqua dans les environs de Tunis, concluait : « Pensez

3. J. P. Poncet, 1967.

4. I. Wallerstein, 1974.



9.1. L'Algérie, la Tunisie et la Libye du XVI^e au XVII^e siècle.

à la quantité de grains que l'on peut tirer d'un petit enclos muré, entretenu avec tant de soin et de travail! [...] Personne n'en récolte assez pour la moitié de l'année⁵. »

Dans ce contexte commença le naufrage des États multiséculaires des Zayyānide (ou Banū 'Abd al-Wādīd) à Tlemcen et des Ḥafṣide à Tunis. Leurs ressources s'amoinrirent du fait de la désorganisation du commerce et de la réduction du volume des biens imposables. L'inefficacité des troupes ainsi que de la bureaucratie, déjà négligées, s'accroissaient encore; s'y ajoutaient les effets des concessions (*ikhtā'*) de terres ou d'impôts, accordées par les souverains impécunieux aux puissants groupes guerriers. Bientôt, les cités plus ou moins éloignées du centre du pouvoir allaient prendre leur autonomie (Tripoli, Bougie, Constantine dans le cas du Royaume ḥafṣide), et les grands groupes régner en maîtres sur les espaces qu'ils dominaient. Le *Bilād al-Makhzen* (pays soumis à l'autorité étatique) se réduisit progressivement à une zone plus ou moins restreinte autour de la résidence du Sultan, outre quelques îlots d'obéissance un peu plus éloignés. Et encore, l'insécurité y était grande: le Sultan ḥafṣide devait défendre lui-même, les armes à la main, ses troupes raziés par des nomades presque sous les murs de sa résidence, au début des années 40 du XVI^e siècle⁶.

La domination des Zayyānide à Tlemcen à partir de la fin du XV^e siècle et celle des ḥafṣide à Tunis et dans l'est du Maghreb aux alentours de 1530 étaient déjà bien ébranlées quand les Espagnols et les Ottomans prirent pied dans leurs possessions.

L'intervention étrangère dans le Maghreb central et oriental

Le vide politique ou la moindre résistance maghrébine explique aisément que cette intervention ait eu lieu; mais elle répondait avant tout aux besoins ou aux desseins des conquérants. Leurs initiatives doivent être replacées dans le contexte des passions religieuses de l'époque: l'esprit de croisade chez les Espagnols, qui venaient à peine d'achever la *reconquista* de leur terre; la défense de *Dār al-Islām*, associée à l'idéal de conquête (celui du *ghāzīww*)⁷ chez les Ottomans. Les places côtières maghrébines offraient par ailleurs un intérêt stratégique certain aux deux protagonistes, soit pour protéger leurs propres possessions des assauts de l'adversaire (qui pouvait bénéficier de la complicité des minorités religieuses: musulmans d'Andalousie, chrétiens des Balkans), soit pour servir de bases lors d'une éventuelle offensive⁸. Soulignons aussi que les débuts de l'offensive hispanique au Maghreb, à partir de 1505, suivirent de peu les premiers arrivages de métaux précieux d'Amérique, en 1503-1504⁹ qui donnaient aux Espagnols les moyens de mener une politique d'expansion vigoureuse.

5. J. Léon l'Africain, 1956, vol. II, p. 383.

6. Ibn Abī Dīnār, 1967, p. 169.

7. A. Temini, 1978; K. R. Sahli, 1977.

8. F. Braudel, 1928 et 1935.

9. H. Chaunu et P. Chaunu, 1955, vol. VIII, chap. 2, p. 14 et suiv.

Les Espagnols au Maghreb central et oriental

De 1505 à 1574, les rois d'Espagne déployèrent des efforts répétés pour s'assurer de solides points d'appui sur les côtes maghrébines: qu'il nous suffise de rappeler les grandes expéditions de Pedro Navarro en 1505-1511 (contre Oran, Bougie et Tripoli), celles du Saint Empereur romain en 1535-1541 (contre Tunis et Alger), celles enfin de don Juan d'Autriche qui reprit Tunis aux Turcs en 1573 (deux ans après sa grande victoire de Lépante sur la flotte turque). Les résultats furent cependant limités, car la conquête de l'intérieur du Maghreb et la conversion des indigènes se révélèrent rapidement impossibles. Les Espagnols se contentèrent d'occuper quelques villes ou *presidios* (Oran de 1509 à 1708 puis de 1732 à 1792, Tripoli de 1510 à 1551) et d'édifier quelques puissantes forteresses en terre africaine comme le Peñon à l'entrée d'Alger (de 1511 à 1529) ou La Goulette dans l'avant-port de Tunis (de 1535 à 1574): dans ce dernier cas, il s'agissait de tenir cette ville en respect et, surtout, de surveiller la rive méridionale du détroit de Sicile.

Cette politique d'occupation restreinte dut être complétée par la recherche constante d'alliés ou de protégés locaux. Les plus célèbres furent les sultans *ḥafside*, qui pratiquèrent un subtil jeu de bascule entre Espagnols et Ottomans à partir de 1535: le dernier, Muḥammad (1573-1574), accepta même de partager son pouvoir à Tunis avec le commandant chrétien de la capitale. Tout comme les *Ḥafside*, les derniers *Zayyānide* de Tlemcen contractèrent une alliance intermittente avec les Espagnols, jusqu'à la prise de leur capitale par les Turcs et leur disparition finale, en 1551-1554. Les Ibériques ne dédaignèrent pas non plus l'alliance des chefs de moindre importance, tels les *Shābbiya*, maîtres de Kairouan et de la Tunisie centrale vers 1550, ou les *Banū Amīr* et *Banū Rāshid* dans la région d'Oran.

Mais, d'une façon générale, la barrière religieuse et culturelle était telle qu'aucun rapprochement durable entre Espagnols et chefs locaux n'était possible. Ce dont profitèrent, bien entendu, les Turcs musulmans.

Les Ottomans en lutte contre les Espagnols

Les premiers Turcs à mener la lutte contre les chrétiens au Maghreb furent les *ra'īs* corsaires. Ils agirent d'abord à titre privé, mais en accord avec les souverains locaux et avec la complicité de la population, tels les frères Barberousse, 'Urūdī (ou 'Arrūdī) et *Khidhr* (ou *Khayruddīn*), des toutes premières années du siècle à 1519. Vers cette date, après l'échec et la mort de 'Arrūdī, *Khayruddīn* fit appel au Sultan ottoman dont il reconnut la suzeraineté: c'était le début des Régences (*iyāla*) maghrébines (ou barbaresques).

Grâce aux janissaires et aux armements fournis par Istanbul, l'Algérie fut progressivement soumise par *Khayruddīn* puis par ses successeurs, en particulier *Ṣālah Ra'īs* (1552-1556) et le tout-puissant *beylerbey* des *odjak* de l'Ouest, *Kiliđj*, ou 'Ildj 'Alī (1568-1587). L'est de l'Ifriqiya fut le théâtre d'un long duel hispano-turc d'une quarantaine d'années (1534-1574), où intervinrent activement — mais non toujours à leur avantage — souverains *ḥafside* et chefs locaux, comme les *Shābbiya* de Kairouan, et où s'illustrèrent de prestigieux corsaires tels que Torgut, ou Dragut (vers le milieu du siècle et jusqu'à

sa mort devant Malte en 1565). Les principales étapes de la conquête turque à l'est du Maghreb furent la prise de Tripoli en 1551, de Kairouan en 1557, de Djerba en 1558 et, enfin, de Tunis à deux reprises, en 1569 puis en 1574. Après cette date, aussi bien les Espagnols que les Ottomans furent appelés sur d'autres théâtres d'opérations et la situation se stabilisa au profit des Turcs qui restèrent maîtres du Maghreb central et oriental, à l'exception de l'enclave d'Oran – Mers-el-Kébir (Marsa el-Kabīr) et de l'îlot de Tabarka.

L'organisation des Régences ottomanes

Provinces militaires excentrées, les « *odjak* de l'Ouest » — comme on appelait les nouvelles provinces africaines — ne furent jamais parfaitement intégrées au système politico-militaire ottoman : pas de tribut régulier, ni d'administration directe de la part de la métropole, pas d'introduction d'institutions caractéristiques de l'Europe, comme celle des *timār* (fiefs), en Afrique du Nord. Dépendantes au départ d'un chef de guerre unique, le *beylerbey* d'Alger, les trois Régences maghrébines furent différenciées après la mort de l'omnipotent Killidj en 1587.

Chaque province était confiée à un pacha, nommé par Istanbul, et qu'assistait le *Drwān* (conseil des officiers supérieurs turcs). La milice des janissaires, composée de quelques milliers d'hommes, assurait la défense du pays, y maintenait un minimum d'ordre, jouait un rôle actif dans le recouvrement des impôts et le fonctionnement de l'« administration » : autant dire qu'elle constitua dès le départ le pilier central du nouveau régime et que ses membres s'installèrent en seigneurs et maîtres dans les territoires qu'ils avaient conquis. À ce corps des janissaires étaient associés les corsaires : venant de l'archipel grec, d'Albanie ou des pays européens proches (Italie, Provence, Espagne...), tous convertis à l'islam (mais plus ou moins sincèrement pour certains), ces corsaires, tout comme leurs homologues de la milice, étaient uniformément pris pour des Turcs et assimilés à la caste des conquérants dont ils partageaient le statut privilégié.

Le *Makhzen* (l'administration) remplissait quelques fonctions relativement simples : la collecte des impôts destinés à couvrir les frais de la guerre et l'entretien du corps des conquérants installé dans le pays ; le maintien de l'ordre public et l'exercice de la justice, du moins dans les cités habitées par la population sédentaire soumise ; le service postal. Une petite équipe de scribes (*khudja*) et de comptables, quelques hauts personnages politiques (y compris le pacha) ou religieux (dont le *kādī*, ou magistrat, faisait partie) et, surtout, des militaires de tout rang remplissaient ces multiples tâches. Avec le temps, le *Makhzen* dut recruter des auxiliaires dans le pays : des soldats tels les Kabyles ou des cavaliers indigènes entrés au service des Turcs ; des civils comme les scribes arabes, les conseillers en tout genre, les intendants ou les paysans assujettis à l'impôt (*lazzām*), etc.

Pour le reste, les institutions locales continuèrent à régir la société, sauf intervention occasionnelle des nouveaux maîtres. Citons le cas des communautés locales qui continuèrent à obéir à leurs propres chefs élus (*shaykh*) et à leurs coutumes (*urf*). Rappelons aussi celui des institutions religieuses qui

ne cessèrent de rendre la justice (sauf atteinte grave à l'ordre public ou affaire impliquant des Turcs), d'assurer le culte, de dispenser l'enseignement et de pratiquer la charité.

Aussi légère et rudimentaire que fût la nouvelle organisation ottomane, elle apportait au Maghreb ce dont il avait le plus besoin, à savoir l'adaptation à son époque, celle des temps modernes : une armée disciplinée et maniant les armes à feu, une administration relativement centralisée, le drainage d'une part des flux monétaires circulant en Méditerranée par le biais de la course. Le nouveau régime fut généralement bien accueilli par les cités, directement exposées aux attaques chrétiennes et menacées d'asphyxie par l'autonomie retrouvée des campagnes. Il le fut également par les hommes de religion, en particulier les *'ulamā'*, partisans d'un pouvoir fort. Enfin, certains se mirent à son service par intérêt, choix ou tradition, tels que l'élite citadine, de grands personnages ruraux et certaines communautés (*makhzen*). Contre les Turcs, se dressèrent tous ceux qui avaient profité de la liberté des débuts du XI^e siècle : les communautés rurales qui disposaient de leur propre organisation sociale et guerrière et qui ne trouvaient chez les nouveaux maîtres que dure fêrule et lourde exploitation. Aussi fallut-il aux Turcs de longues guerres pour soumettre l'intérieur du pays (du moins ses régions intéressantes) et pour y implanter des camps armés (*mah'alla*) qui leur permettaient d'y lever les impôts et d'y imposer un minimum d'ordre. Ils passèrent aussi maîtres dans l'art de dresser une *saff* (confédération) contre une autre. N'ayant pas le pouvoir d'assurer leur emprise sur la région par la seule force des armes, la diplomatie devenait entre leurs mains un puissant instrument de coercition.

Le XVII^e siècle maghrébin : à la recherche de l'équilibre

Inchangée ou presque dans son ensemble par l'épisode ottoman, la société maghrébine se remettait peu à peu, au XVII^e siècle, de la crise du siècle précédent ; ses cités côtières connaissaient même un certain essor et la situation de sa population sédentaire s'était peut-être aussi améliorée. Elle n'était, cependant, pas à l'abri des crises graves (épidémies, famines, guerres civiles) qui l'éprouvaient épisodiquement. La classe dirigeante turque subissait certaines transformations internes du fait de l'entrée de nouveaux éléments en son sein, mais aussi de par son relatif enracinement au Maghreb. Chez les gouvernants et les gouvernés, les intérêts, les horizons et les personnalités se diversifièrent, et les luttes, longues et compliquées, se multiplièrent entre factions opposées tout au long de ce siècle. Dans le domaine des relations extérieures, certains problèmes s'amplifièrent, notamment ceux des rapports avec la métropole, Istanbul, et de la course barbaresque, qui était à son apogée entre 1600 et 1650. L'écart se creusait entre les Régences à mesure que leur évolution politique suivait des orientations divergentes.

La société du Maghreb ottoman au XVII^e siècle

L'Afrique du Nord ottomane comprenait les groupes socio-économiques suivants: les citadins, les paysans des faubourgs, les paysans semi-sédentaires qui pratiquaient la transhumance durant un à trois mois par an, les bergers nomades qui voyageaient loin de leur *watan* (terre natale), les chameliers nomades du grand désert et les habitants sédentaires des oasis. Les principales couches urbaines comprenaient les notables, religieux et marchands, les travailleurs, les *kulughli* (descendants prospères d'immigrants ottomans mariés à des autochtones), les militaires ottomans et les fonctionnaires impériaux civils.

La population rurale était divisée en *ḡabīla*¹⁰, qui étaient des communautés censées appartenir à un même lignage patrilinéaire. La généalogie servait à justifier les motifs et les modalités de l'attribution de la gestion des affaires de divers petits groupes à un *shaykh* élu qu'assistait un conseil informel composé des chefs des petites *ḡabīla*. Au-dessus des *ḡabīla*, se trouvait le *saff* (pl. *sufuf*), confédération formée par des alliances entre *ḡabīla*. Ainsi se formaient des unions stables soit établies au sein d'une même zone écologique, soit réunissant des communautés relevant de sphères écologiques et économiques différentes, comme des chameliers, des bergers, des agriculteurs semi-sédentaires et des groupes urbains. Certains groupes territoriaux élaborèrent des structures hiérarchiques centralisées durables, telles les grandes principautés touareg (groupes d'obédience *amenokal*). Des alliances étaient également nouées entre des *ḡabīla* au titre de la fréquentation d'un même sanctuaire ou de l'adhésion à un même *tariḡa* (confrérie).

Les historiens auraient donc tort de voir dans cette population rurale une mosaïque de groupes et de factions dont la rébellion ou la soumission aux Ottomans était affaire de caprice. Ce fut, à l'inverse, la dynamique des mutations écologiques et des changements d'union des *sufuf* qui détermina l'attitude de rébellion ou de coopération des groupes. L'existence des *sufuf* signifie en outre qu'un système politique unique fonctionnait dans de vastes étendues du Maghreb. La politique urbaine n'entraînait que pour une part modeste dans ce contexte plus large. Il y avait, face à l'opposition des *sība* (blocs dissidents), de grands blocs alliés ou assujettis au *Makhzen*.

Le XVII^e siècle se distingue des siècles précédents par cette amélioration de la stabilité territoriale et par la diminution concomitante des troubles, au moins dans les régions bien arrosées du Maghreb, avec le *Makhzen* nouvellement consolidé et le système du *saff*.

Si la majeure partie de la population des campagnes parlait arabe, il restait d'assez importantes communautés berbérophones, souvent encore ibadites. Elles vivaient dans des régions où elles avaient trouvé refuge, comme les montagnes du *Djabal Nafūsa* tripolitain, celles de l'*Awrās* (les Aurès) et de grande Kabylie au Maghreb central et, à l'ouest, les montagnes de l'Atlas et du Rif. Les communautés berbères se distinguaient des communautés arabes par la constante réussite de leurs actes de résistance aux Ottomans. Elles la devaient

10. *ḡabīla* (pl. *ḡabā'il*). Dans l'*Histoire générale de l'Afrique*, le pluriel s'écrit *ḡabīla*.,

à la difficulté d'accès aux zones dans lesquelles elles s'étaient réfugiées et à leurs systèmes de défense perfectionnés. Une telle réussite leur permit de rester très attachées aux diverses formes de la culture berbère. Elles ne se départirent pas de leur attitude de défiance à l'égard des nouvelles autorités ottomanes, conservèrent leur identité berbère et, dans l'ensemble, sauvegardèrent leur autonomie, refusant, par exemple, de payer l'impôt. Celles qui ne purent pas maintenir leur autonomie furent arabisées. Observons, toutefois, que certaines régions surpeuplées, notamment la Kabylie, devinrent des zones de recrutement de soldats réguliers au service d'Alger ou de Tunis (les célèbres *Zwāwa*) et, peut-être aussi, des foyers de dispersion d'ouvriers saisonniers et de colporteurs ruraux (l'émigration de la main-d'œuvre, attestée au XIX^e siècle, existait certainement déjà antérieurement).

Les zones villageoises (Sahel tunisien, par exemple), les oasis méridionales, les régions productrices de blé sous contrôle urbain (régions du *hanshir* tunisien et des *h'aoush* algériens), les plaines entourant les villes (Sahel d'Alger et *Manshiya* de Tripoli, par exemple), étaient autant de lieux habités par une société bien différente de celle des communautés montagnardes. Ses membres menaient une existence sédentaire. Certaines liaisons commerciales les mettaient en rapport avec le monde extérieur, ils bénéficiaient d'un régime de propriété foncière (*milk*) solidement établi ou mieux défini que celui des montagnards et ils subissaient l'influence de l'économie et de la culture citadines, tous éléments qui suggèrent l'existence de structures sociales et de rapports sociaux complexes, de mentalités et de comportements plus proches de ceux des citoyens que de ceux des Bédouins. L'omniprésent lignage patrilinéaire se doublait de rapports hiérarchiques semblables à ceux qui liaient le propriétaire des moyens de production au *khammā* (métayer dont le loyer représente un cinquième des récoltes) dans les grandes régions céréalières; certaines spécialisations faisaient leur apparition (fonctions artisanales, religieuses ou « administratives ») dans cette société; les valeurs citadines telles que la soumission à l'autorité s'y propageaient plus facilement qu'en milieu montagnard, et l'influence du droit écrit — essentiellement canonique — s'y faisait plus nettement sentir. Ces traits, manifestement structurels, ont dû être accentués au XVII^e siècle (et encore davantage au siècle suivant) avec l'amélioration, modeste mais réelle, de la sécurité, la consolidation de la société urbaine et l'extension de son influence, et, enfin, l'établissement de relations avec les États mercantilistes européens: ces relations ont dû favoriser l'extension des cultures d'exportation et du système économique-social qui les sous-tendait, en particulier les grands domaines céréaliers cultivés par des *khammā*.

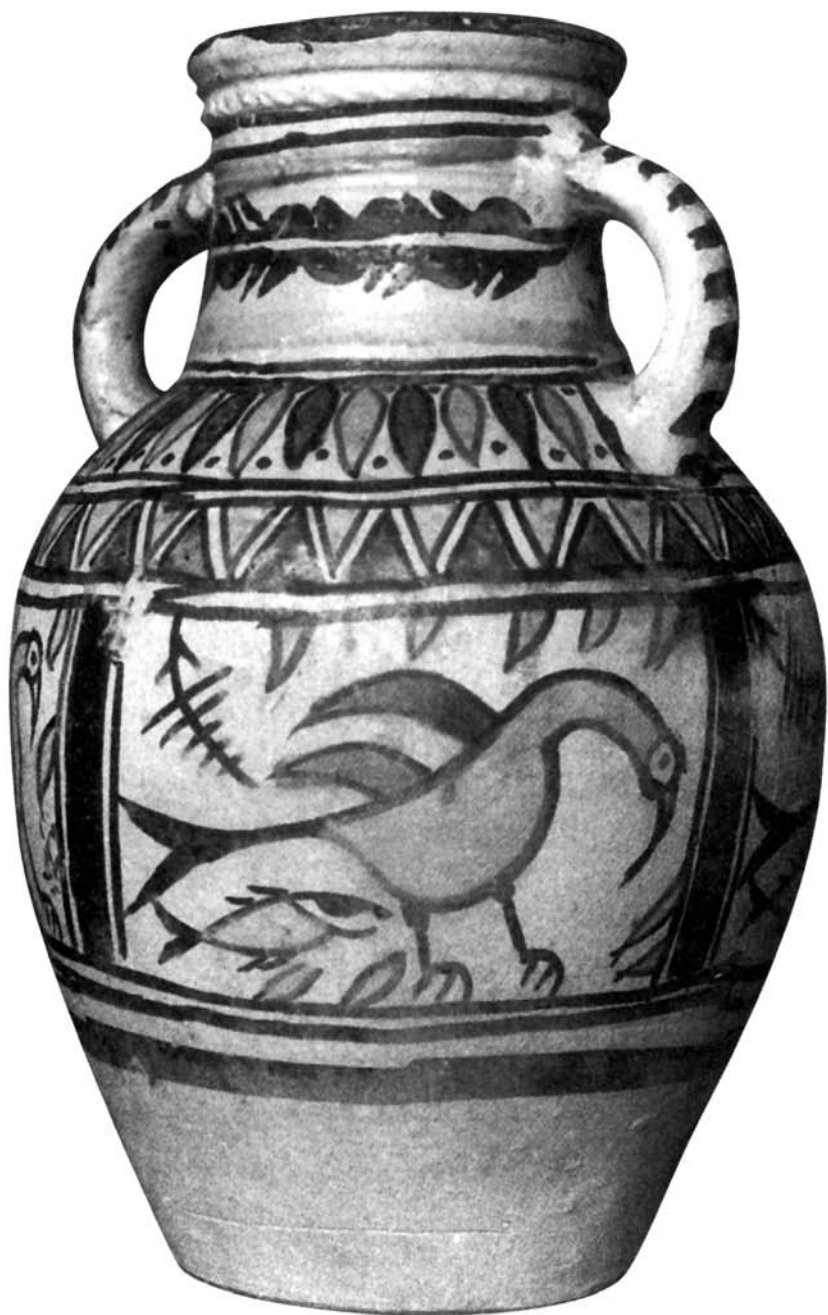
Quant aux oasis, grâce à leur éloignement de la mer et des pouvoirs centraux ainsi qu'au maintien des échanges caravaniers avec l'Afrique profonde ou avec l'Orient, elles abritaient des sociétés très homogènes desquelles émergeaient des oligarchies ou des dynasties locales au pouvoir bien affirmé, telle celle des *Fāsī* au Fezzān.

Les cités, de leur côté, pour moins prestigieuses que celles de l'Orient arabe ou musulman qu'elles aient été, n'en affirmaient pas moins leur présence et leur influence dans l'ensemble maghrébin. Il s'agissait des capitales côtières comme Alger, Tunis et Tripoli, mais aussi des anciennes métropoles comme Kairouan, Constantine ou Tlemcen. Héritiers de véné-

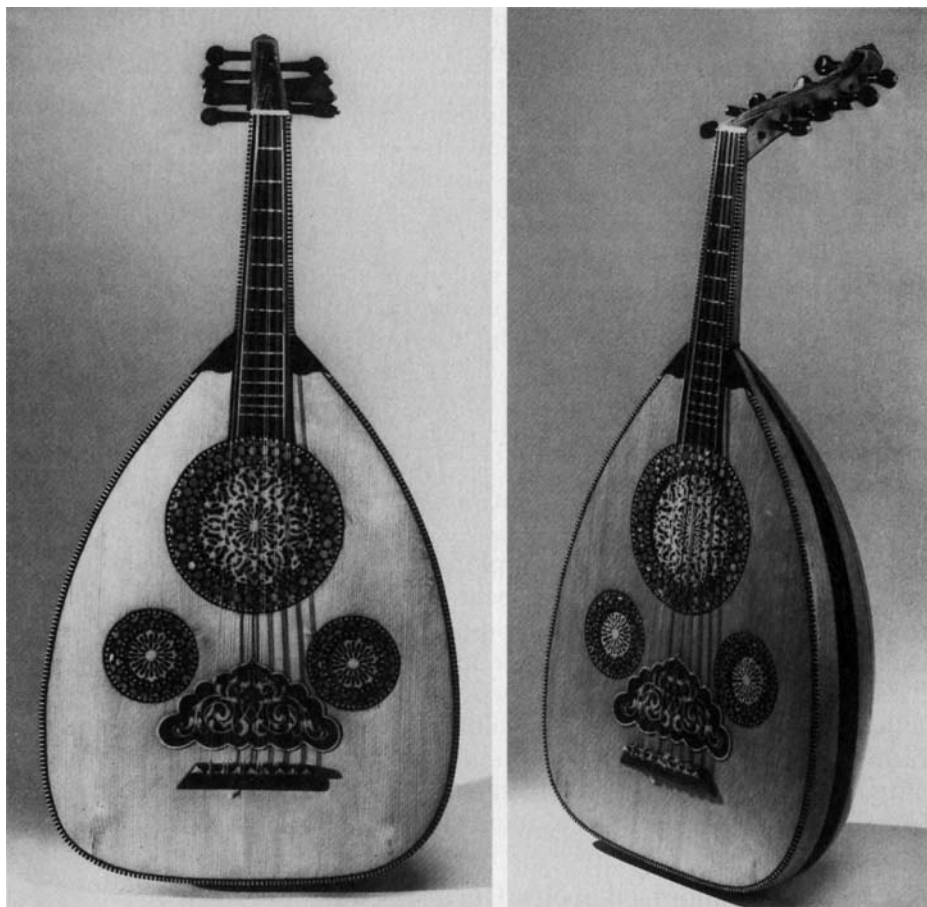
rables traditions ou stimulés par de nouvelles découvertes, le commerce et l'artisanat reprirent vigueur à partir de la première moitié du XVII^e siècle. Signalons, à titre d'exemple, l'essor de l'industrie de la chéchia (bonnet en laine rouge) à Tunis grâce à l'arrivée des Musulmans ou Morisques chassés d'Espagne après 1609, et celui du textile de luxe dans la plupart des villes maghrébines. Le commerce, quant à lui, a été favorisé surtout dans les cités côtières, d'abord par la course et les produits et l'argent qu'elle rapportait, puis par les liens établis avec le capitalisme marchand européen à partir de la fin du XVII^e siècle essentiellement. Le *ṣilm* (savoir religieux) amorçait une reprise progressive après la crise du XVI^e siècle grâce à la relative prospérité matérielle des cités qui se traduisait par l'augmentation du nombre des *wakf* (fondations religieuses). Cette reprise devait également beaucoup aux nouvelles autorités turques qui accordèrent en priorité leur protection aux savants hanéfites de leur rite, mais aussi aux malékites locaux, pour des raisons peut-être plus temporelles que spirituelles (recherche de la légitimation de leur pouvoir extrinsèque et en grande partie militaire).

La classe dirigeante se situait au sommet de la hiérarchie politique et sociale. Constituée en principe d'éléments turcs militaires, elle s'ouvrit en fait à d'autres catégories. Ce furent d'abord les chrétiens convertis à l'islam qui furent invariablement appelés Turcs en dépit de noms tels que Francīs, Inglīz, Kūrsū (Corse), Sardū (Sarde) et autres appellations d'origine peu touranienne. Ils furent à leur apogée vraisemblablement dans la première moitié du XVII^e siècle, car ils étaient les introducteurs de la modernité et de la technique européennes, surtout en matière militaire et maritime. Ils jouèrent un rôle très actif non seulement dans ces domaines (comme les capitaines corsaires en particulier) mais aussi dans les divers postes politiques et administratifs (on en vit même un devenir *dey*, chef de la milice turque, dans les pays tunisien et tripolitain à l'époque). Dans ces deux Régences, les Turcs léguèrent assez tôt à leurs enfants nés de femmes autochtones (les *kulughli*) les charges et privilèges qui leur étaient réservés, en les considérant comme turcs à part entière. Plus exclusivistes, les Turcs d'Alger refusèrent de le faire et provoquèrent de la sorte une grave insurrection des *kulughli*, qui se solda par la défaite de ces derniers et leur exclusion totale du système, du moins entre 1630 et 1680 environ.

Autre différence au niveau de la classe dirigeante entre Alger et les deux autres Régences, ici on admit progressivement certains autochtones comme conseillers, secrétaires, *kāʿid-lazzām* (fermiers soumis à l'impôt) et même commandants des forces supplétives militaires recrutées dans le pays, alors qu'à Alger, l'exclusion des autochtones resta la règle. Bref, la classe dirigeante amorça, au XVII^e siècle, un rapprochement avec les élites locales de Tunisie et de Tripolitaine, alors qu'elle campa farouchement sur sa position d'étrangère à Alger. Comment expliquer cette différence? Elle devait essentiellement tenir à la force ou à la faiblesse des élites locales: puissantes à Tunis grâce à leurs traditions historiques et à leurs activités, fortes à Tripoli grâce au grand commerce, elles n'étaient guère solidement implantées dans Alger, ville nouvelle créée pratiquement par les Turcs au XVI^e siècle.



9.2. Vase en terre cuite du XVII^e siècle, destiné à contenir de l'huile et d'autres liquides, provenant du district de Kallaline à Tunis. Hauteur: 45 cm.
[© Musée des arts africains et océaniques, Paris. Photo: R. Chuzeville.]



9.3. Luth (*ʿūd*) de fabrication tunisienne, à onze cordes et côtes de melon, de type égyptien, avec un corps ovoïde en bois collé et des incrustations de nacre. Longueur: 81 cm. [© Collection Musée de l'homme, Paris. Photo: D. Ponsard.]

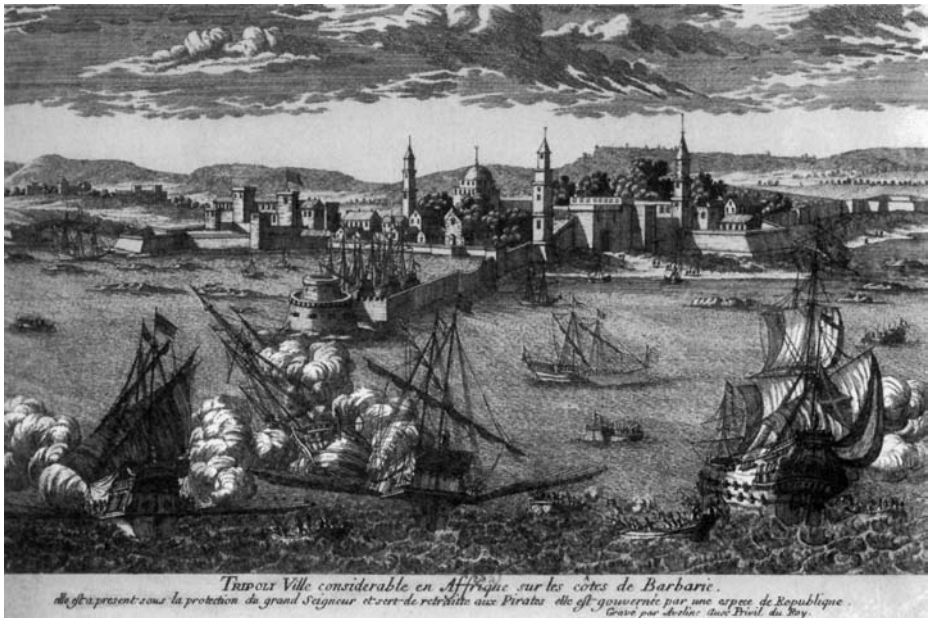
Les régimes politiques dans les Régences au XVII^e siècle

Provinces ottomanes en principe, les trois Régences acquirent une large autonomie vis-à-vis de leur métropole dès le début du XVII^e siècle, du fait de l'incapacité d'Istanbul bien plus que par volonté d'indépendance des provinces. Mais, au-delà de ce trait commun, elles connurent une évolution divergente au XVII^e siècle, qu'explique la différence de composition de leurs classes dirigeantes et de leurs sociétés.

C'est à Tunis que l'évolution fut le plus rapide. Dépossédé tôt de tout pouvoir réel par les officiers supérieurs de la milice réunis dans le *dīwān*, le pacha tunisien fut néanmoins maintenu en tant que symbole de l'allégeance ottomane. Mais ces officiers supérieurs, à leur tour, durent céder la place

au sein du *dr̄wān* aux représentants des janissaires en 1591. Le régime de démocratie militaire ainsi instauré ne dura pas longtemps : dès 1598, le chef unique turc — le *Dey* — confisqua tous les pouvoirs et instaura un régime autocratique qui tenta de tenir l'équilibre entre les intérêts de la caste turque et ceux des notables locaux. Vers 1630, émergea une nouvelle autorité dans le pays, celle du bey ou commandant des troupes de l'intérieur. Exercée par un *mamlūk* (affranchi) d'origine génoise, Murād, cette fonction permit à son titulaire de faire la conquête de l'intérieur du pays aux dépens des grandes confédérations jusque-là indépendantes. Disposant des ressources de l'intérieur du pays et des forces militaires, en partie turques et en partie recrutées parmi les autochtones, contractant alliance avec les notables locaux, le Bey consolida peu à peu sa position, concentra le pouvoir au sein de sa famille (la dynastie mouradite) et entreprit une véritable politique monarchique conforme aux traditions du pays et aux intérêts des notables locaux. Il put l'emporter en définitive sur son rival, le *Dey*, chef de la milice turque, notamment au cours du conflit armé de 1673. Mais le triomphe mouradite fut de courte durée : la crise générale de la fin du XVII^e siècle, l'affaiblissement de la milice turque qui avait été l'instrument d'unification le plus efficace, les luttes intestines entre beys rivaux, les intrigues ou interventions d'Alger et, enfin, la réaction proturque d'un officier supérieur de la milice eurent raison de cette première expérience de monarchie « semi-nationale », en 1702.

À Tripoli, la même évolution fut esquissée, mais avec quelque retard : nomination d'un *dey* en 1603/1604, politique analogue à celle des Mouradites tunisiens entre 1630 et 1672 environ, prépondérance beylicale notamment au



9.4. Vue de la ville et du port de Tripoli. Gravure française du XVIII^e siècle, de F. A. Aveline. [© Bibliothèque nationale, Paris.]

temps de Murād al-Maltī entre 1679 et 1686, victoire finale du bey *kulughli*, Aḥmad Kāramānlī, en 1711. Cette évolution vers un régime monarchique mieux intégré au pays fut toutefois contrecarrée ou retardée, à Tripoli, par de multiples facteurs : les interventions intempestives d'Istanbul qui essayait de reprendre le pouvoir effectif dans le pays (vers 1610 et 1689), la toute-puissance des confédérations bédouines (les Maḥāmīd, Tarhūna et autres) que le pouvoir turc de Tripoli ménageait, incapable de les détruire, l'autonomie toujours combattue mais toujours reconquise des provinces orientale (Benghāzī) et méridionale (Fezzān), enfin la modestie des ressources propres du pays. Le pouvoir dépendait en définitive d'un équilibre entre Turcs et notables citadins (ces derniers enrichis par le contrôle du grand commerce caravanier et l'artisanat), entre intérêts maritimes et terrestres, entre cités et grandes *ḡabīla*, entre centre et provinces. De ce fragile équilibre, naissait l'instabilité.

Ce fut à Alger que le régime conserva le plus longtemps ses caractères originels de province militaire turque. Le pacha y garda une partie de ses prérogatives jusqu'en 1659, après quoi le *dīwān* des officiers supérieurs de la milice (les *aghā*) s'empara du pouvoir. Non pour longtemps, car un *dey*, représentant d'abord les *raʿīs* (capitaines) corsaires, puis les janissaires, réussit à l'emporter après 1671. Mais son pouvoir resta précaire, exposé à l'humeur de la soldatesque, aux conflits de clans ou aux aléas de la conjoncture : de 1671 à 1710, pas moins de onze *dey* occupèrent la charge suprême ; la plupart d'entre eux furent renversés et tués lors des révoltes



9.5. Vue de la ville et du port d'Alger. Gravure française du XVIII^e siècle, de F. A. Aveline. [© Bibliothèque nationale, Paris.]

des janissaires. Ce fut donc un régime militaire qui se démocratisa tout au long du XVII^e siècle, mais au seul profit des éléments de base de la caste turque, faute d'existence d'un fort groupe de notables locaux — citadins — qui eussent pu exercer leur influence sur le régime politique comme à Tunis ou même à Tripoli. Ce régime n'échappa toutefois pas à la nécessité historique de concentration du pouvoir entre les mains d'un *dey*, mais celui-ci ne réussit à l'emporter sur les tendances égalitaires ou aristocratiques de la caste turque que tard au XVIII^e siècle.

Excluant les notables du pays (à Alger) ou les associant peu à peu à l'exercice et aux avantages du pouvoir, les régimes des Régences restèrent proches d'Istanbul. Leur politique vis-à-vis des communautés rurales fut toute de rigueur, fondée en grande partie sur l'utilisation des forces armées et visant à pressurer les sujets autant que le permettait leur capacité de contribution ou leur pouvoir de résistance. Il est à noter, toutefois, que dès le XVII^e siècle, la classe dirigeante commença à utiliser certaines forces locales — en s'appuyant sur des alliances avec des groupes ou sur des chefs locaux — pour imposer sa domination, du moins à Tunis. Cela dit, d'une façon générale, les rapports de force continuèrent à l'emporter sur toute autre politique, d'où la propension des Bédouins à la révolte, leur appui quasi spontané à tout prétendant au pouvoir et l'instabilité, en définitive, des régimes maghrébins au XVII^e siècle.

C'est essentiellement les ressources externes des trois Régences qui leur permirent de survivre et de réussir dans certaines limites.

Les revenus externes : course et commerce

Une certaine historiographie coloniale réduit abusivement l'histoire des pays maghrébins, à l'époque moderne, à celle de la course assimilée à la piraterie. La déformation est manifeste dans la mesure où la course, aussi éloignée de la piraterie que la guerre terrestre pouvait l'être du banditisme, n'intéressa qu'une frange étroite de la société maghrébine, dans la mesure aussi où elle dut compter, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, avec les intérêts mercantiles des grands États européens et de leurs alliés locaux. Qu'en fut-il au juste de cette course et de ce commerce ?

La course maghrébine au XVII^e siècle

Héritière des grandes luttes menées par les Ottomans contre leurs ennemis chrétiens au XVI^e siècle, la course devint l'apanage des Régences turques maghrébines après que la Turquie eut fait la paix avec les Espagnols en Méditerranée et que les provinces ottomanes d'Occident eurent acquis leur liberté, d'action. La course continua à être organisée ou étroitement contrôlée par les divers États maghrébins et leurs principaux dignitaires : elle obéissait à certaines règles, même si celles-ci étaient souvent transgressées au cours d'une action aventureuse et violente par définition. Pratiquée essentiellement par des Turcs, des Albanais ou par des chrétiens convertis et à leur profit, elle resta le monopole d'une fraction de la classe dirigeante ottomane ; une bonne partie des matériaux comme la plupart

des techniques utilisés pour la construction des bateaux provenaient de l'étranger. Aussi la course ne cessa-t-elle jamais de faire figure d'activité marginale, sinon étrangère, dans la vie maghrébine d'alors — même si les profits qui en étaient tirés étaient élevés et son poids politique et militaire, important. Sa finalité était multiple : guerre sainte par excellence, elle contribuait à la justification de la conquête et du pouvoir turcs dans les Régences ; rapportant gros grâce à la rançon des esclaves et aux prises de bateaux chrétiens, elle était une activité extrêmement lucrative pour les armateurs et les corsaires qui s'y adonnaient, pour les États qui prélevaient une part non négligeable sur les bénéficiaires et, indirectement, pour l'ensemble de la population des ports corsaires qu'animait ce trafic un peu particulier ; enfin, la course contribuait à faire craindre les États qui la pratiquaient pour les coups qu'elle était capable de porter au commerce même des grands États européens.

Il est évident que son importance varia beaucoup d'une époque à l'autre. Son autonomie dans les Régences se dessinant aux alentours des années 80 du XVI^e siècle, elle profita à sa façon de la prospérité de la Méditerranée, à la fin de ce siècle et au début du suivant, puis atteignit incontestablement son apogée à la faveur des guerres européennes de la première moitié du XVII^e siècle. Perfectionnant leurs armements par l'adoption de vaisseaux ronds et de bateaux du type Berthon (grâce à l'appui intéressé de Hollandais, d'Anglais et d'autres), les Régences purent constituer des flottes considérables : vers 1610-1630, Alger aurait entretenu quelque 80 vaisseaux et Tunis de 30 à 40 bâtiments de toutes tailles¹¹. La deuxième moitié du siècle assista au déclin irréversible de la course maghrébine avec l'accroissement de la puissance de feu des flottes européennes et le progrès du mercantilisme des grandes puissances chrétiennes. À partir des années 80 du XVII^e siècle, la France et l'Angleterre imposèrent aux Régences le respect de leur marine et de leur commerce ; la course se maintint alors contre les ressortissants des petites puissances chrétiennes, avec l'assentiment tacite ou les encouragements secrets des grandes qui y voyaient un moyen d'éliminer la concurrence de leurs rivaux (les Italiens, les Espagnols...) moins bien lotis qu'elles. Il fallait désormais des circonstances exceptionnelles comme les guerres européennes (celles de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle en particulier) pour que la course maghrébine pût reprendre véritablement — mais temporairement — sa liberté d'action.

Les progrès du commerce européo-maghrébin au XVII^e siècle

Il peut paraître paradoxal de parler de progrès du commerce au cours de ce siècle de la course. En fait, celle-ci n'a jamais totalement entravé les transactions pacifiques, d'une part, et son déclin s'est amorcé dès la deuxième moitié du XVII^e siècle, d'autre part. Ce changement serait dû, en premier lieu, à l'influence des grands États européens acquis au mercantilisme et

11. P. Grandchamp, 1937.

capables, à partir d'un certain moment, d'imposer leurs vues aux dirigeants maghrébins. Ceux-ci, de leur côté, se partageaient en une faction militaire (restant prépondérante à Alger) et en une faction civile, favorable au commerce et l'emportant sur sa rivale essentiellement à Tunis (au cours du dernier tiers du XVII^e siècle). C'est dans ces conditions que les relations commerciales avec l'Europe s'affirmèrent, mais sur de nouvelles bases et au profit de nouveaux partenaires.

Le commerce de transit traditionnel déclina fortement, sauf pour ce qui concerne les relations transsahariennes à travers la Tripolitaine (d'un côté, pacotille européenne, métaux, sel, etc., de l'autre, poudre d'or, esclaves, plumes d'autruche, séné) et à l'exception de la vénérable et imposante caravane de pèlerins entre le Sud marocain et La Mecque à travers les oasis algériennes, tunisiennes et les relais tripolitains puis égyptiens. À part ces exceptions, ce qui allait dorénavant l'emporter en quantité et en valeur, ce furent les échanges commerciaux maritimes imposés par les États européens et à leur profit essentiellement.

Les produits agricoles maghrébins prenaient une part de plus en plus importante dans les exportations vers l'Europe: les céréales, en particulier, faisaient l'objet d'une demande toujours plus soutenue de la part des provinces méridionales de l'Europe occidentale. En fonction de cette demande et pour résoudre une situation financière difficile, les États maghrébins participèrent activement au commerce d'exportation des produits agricoles, soit en collectant certains (les céréales par exemple), soit en signant des contrats d'exclusivité avec des *lazzām* pour certains d'entre eux (cas typique des cuirs dont les Juifs livournais s'assurèrent le monopole d'achat et d'exportation dès la fin du XVII^e siècle à Tunis), soit en prélevant de fortes taxes sur les produits ruraux à l'exportation (la *teskere*, ou permis d'exportation, constituait le moyen de taxation le plus courant). Les articles artisanaux venaient en second dans les marchandises exportées mais ils l'étaient surtout en direction d'autres pays musulmans: chéchias de Tunis, produits textiles de luxe, cuirs travaillés.

À l'importation, outre les inévitables produits de luxe destinés à une élite restreinte, l'on rencontrait les instruments destinés à s'assurer la maîtrise de l'intérieur du pays, comme les armes (en dépit des interdictions officielles), les devises, le papier à écrire et, enfin, certains produits destinés à l'artisanat local (les laines et les matières tinctoriales pour les chéchias dominaient les importations en valeur, à la fin du XVII^e siècle, à Tunis).

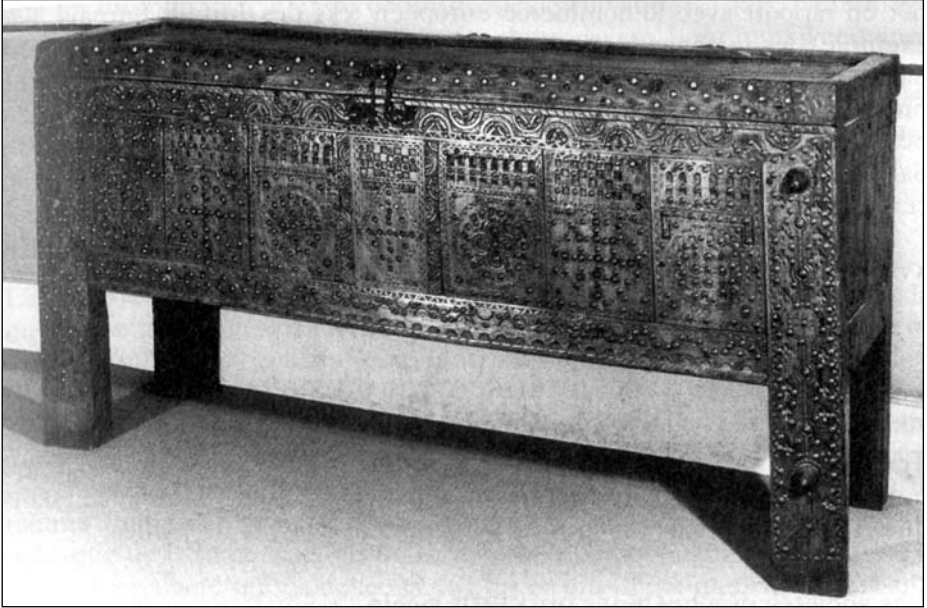
Incontestablement, les principaux bénéficiaires de ces rapports commerciaux étaient les États européens, leurs marchands et transporteurs, à l'initiative desquels ils furent établis. Les grandes expéditions navales des années 70 et 80 du XVII^e siècle se proposaient essentiellement de réduire la course et d'asseoir le commerce européen sur des bases confortables: sécurité des sujets chrétiens garantie, réduction des droits à l'importation (à 3% *ad valorem* pour les Anglais, puis pour les Français), possibilité de faire sortir les produits du pays moyennant certaines redevances et à certaines conditions. C'était le début de la politique des traités inégaux.

Paradoxalement, ces traités furent en général acceptés par les dirigeants maghrébins, non seulement par crainte de la puissance de feu européenne mais aussi par intérêt, puisqu'ils tiraient du commerce mari-



9.6. Foulard brodé algérien, en mousseline, soie naturelle et fils d'or et d'argent, datant de la fin du XVII^e ou du XVIII^e siècle.

[© Réunion des musées nationaux.]



9.7. Coffre de mariage du XVIII^e siècle provenant de Kabylie, en Algérie (*ḡabīla* des Aḡhil'Alī), en bois de cèdre, laiton et fer. Longueur: 198 cm.

[© Musée national des arts africains et océaniques, Paris. Photo: R. Chuzeville.]

time de substantiels profits, outre l'acquisition de produits européens et d'armes leur permettant de contrôler l'intérieur du pays. Par ailleurs, quelques groupes sociaux y trouvaient également leur intérêt: les fermiers assujettis à l'impôt en rapport avec le commerce européen (cas des Juifs livournais, par exemple), les marchands détaillants, les fabricants de chéchias qui dépendaient des chrétiens pour les matières premières et pour l'écoulement des produits finis (le transport vers le Levant était assuré par les Européens), peut-être enfin certaines catégories de producteurs (les oléiculteurs du Sahel tunisien ou les propriétaires des grands domaines producteurs de céréales).

Il est évident que ces diverses tendances, apparues à la fin du XVII^e siècle, allaient se prolonger et se confirmer au siècle suivant.

Le XVIII^e siècle: accomplissement ou sursis?

Traditionnellement, les historiens traitent le XVIII^e siècle ottoman comme une époque de crise ou d'accélération du phénomène de décadence: dans quelle mesure est-ce vrai pour les Régences ou *sandjak* de l'Ouest?

Les sociétés maghrébines au XVIII^e siècle

Par rapport à la situation qui prévalait au siècle précédent, il est évident que le Maghreb n'a pas enregistré de changements fondamentaux : mêmes procédés de production, même architecture sociale, mêmes institutions, mentalités et habitudes inchangées. Pourtant, des progrès peuvent y être perçus, au moins dans certaines régions ou dans certains groupes : extension des cultures céréalières dans les grands domaines, propagation du précieux figuier de Barbarie bien au-delà des régions de colonisation andalouse où il fut d'abord introduit. On pourrait multiplier les indices optimistes, mais on ne pourra jamais arriver à totaliser une somme de changements ou de progrès suffisante pour bouleverser les procédés de production et les structures sociales.

Celles-ci conservaient leurs traits distinctifs hérités d'un passé lointain (communautés patrilineaires majoritaires, division en communautés...) ou proche (classe dirigeante venant de l'étranger, hiérarchie ethnique dans les cités). Les seuls changements notables sont ceux qu'introduisirent le service de l'État d'un côté, le développement du commerce avec l'Europe de l'autre : consolidation de certaines familles de notables locaux à la tête de communautés rurales, à certains postes religieux (*zāwiya*, confréries distinguées et honorées par le pouvoir), à des charges administratives (gouvernements de provinces), ou vénales (affermages divers). Le cas est célèbre de l'ascension de certaines familles *kulughli* dans les beylicats algériens comme celle d'al-Gullī à Constantine et de Bū-Shlaghīm à Oran ; non moins célèbre est l'exemple des familles juives algériennes de Bacri et Bushnāk, qui ont joué un rôle prépondérant dans les relations d'Alger avec l'Europe à la fin du XVIII^e siècle et au début du siècle suivant. À Tunis, l'affermage (*lizma*) des provinces, la concession des douanes, etc., permirent à certaines familles de devenir riches et puissantes, puisque des Banū 'Ayyād et des Djallūli finirent par donner à l'État ses agents les plus précieux : elles et leurs homologues moins illustres finirent d'ailleurs par conférer à l'État tunisien une stabilité remarquable, plus grande qu'ailleurs.

L'État tunisien au XVIII^e siècle

La Tunisie était, au XVIII^e siècle, l'État du Maghreb le plus affirmé et le mieux intégré, pour des raisons à la fois géographiques (plaines largement ouvertes sur la mer) et historiques (notables influents dans les cités, longues traditions monarchiques).

Il continuait toutefois de constituer une province de l'Empire ottoman, dirigée par un *veli* (gouverneur) nommé par Istanbul ; la caste turque ne cessait d'y exercer sa prééminence du point de vue politique et social, et le régime continuait à s'appuyer sur la milice des janissaires et à pratiquer la politique de la force vis-à-vis de la majorité de la population. Mais en réalité, la suzeraineté turque devenait de plus en plus théorique, dans la mesure où le bey de Tunis jouissait d'une totale autonomie. La classe dirigeante ottomane incluait les *kulughli*, totalement intégrés dans la société locale, et s'ouvrait de plus en plus aux notables locaux. La milice des janissaires était cantonnée

dans un rôle strictement militaire, totalement écartée de la vie politique, et lui faisaient contrepoids d'autres corps armés recrutés dans le pays (*awāwa*, spahis « arabes », cavaliers montagnards). Les effets de la politique de la force, enfin, étaient atténués par la pratique beylicale des alliances avec les notables locaux et, notamment, les chefs religieux, gagnés par maints procédés et avantages à la dynastie. Concluons des constatations qui précèdent que le régime tunisien, au XVIII^e siècle, possédait une double nature, explicable à la fois par ses origines (conquête militaire étrangère) et par son adaptation progressive au milieu des notables locaux; cette dualité de caractère pourrait aisément expliquer à la fois les difficultés du régime puis sa réussite au XVIII^e siècle.

À la faveur de l'invasion du pays par les troupes turques d'Alger, en 1705, un officier *kulughli*, Ḥusayn b. 'Alī, se fit proclamer bey, dirigea la résistance à l'envahisseur et, profitant de sa victoire, élimina ses rivaux et fonda un régime semi-monarchique durable. Cantonnant les Turcs dans des tâches purement militaires et leurs représentants — pacha et *dey* — dans un simple rôle honorifique (mais nécessaire, car il concrétisait la suzeraineté ottomane), il prit appui sur les *kulughli*, les Andalous et les notables locaux et réussit une centralisation relativement poussée: sur le plan économique, elle se traduisit par l'acquisition à bas prix des produits agricoles (*mushtarā*), dont une partie était livrée aux négociants européens. « Le Bey s'empare tellement de tout le commerce qu'on peut le regarder comme le seul marchand de l'État », écrivait, vers 1730, le consul français à Tunis, de Saint-Gervais, non sans exagération¹².

Mais les contradictions s'accumulaient: entre les tentatives de centralisation et le caractère surtout segmentaire de la société rurale, entre la mise à l'écart des Turcs de la vie politique et le statut de province ottomane de la Régence, entre l'économie de subsistance et le grand commerce auquel était relié le *beylik*. En 1728, le neveu du Bey, 'Alī Bāshā, se révolta: il fut aussitôt suivi par une partie du pays qui se partagea en partisans du révolté (les *bāshiya* ou pachistes) et en fidèles du bey régnant (les *Husayniya* ou husseinistes). La crise dura jusqu'en 1762. D'abord marquée par le triomphe de 'Alī Bāshā de 1735 à 1756, puis par celui des fils de Ḥusayn b. 'Alī, ponctuée d'invasions du pays par les troupes d'Alger envoyées au secours de l'un ou de l'autre rival, notamment en 1735 et 1756, elle fut parsemée de révoltes sporadiques de certaines communautés jusqu'en 1762.

La Régence connut de nouveau la paix après cette date et jusqu'au lendemain de 1815, à l'époque de 'Alī Bey (1759-1782) et de Ḥ'ammādī Pasha (1782-1814). Ce fut une époque relativement faste malgré quelques fléaux comme la terrible peste de 1784-1785 ou les famines de 1777-1778 et de 1804, mais qui n'auraient fait que rétablir l'équilibre compromis entre les ressources du pays et le volume de la population. Les revenus d'origine externe augmentèrent considérablement, du fait de l'intensification des rapports commerciaux avec l'Europe jusqu'en 1790, de la forte demande européenne en produits alimentaires au cours des guerres napoléoniennes (1792-1814) et, enfin, de la reprise vigoureuse de l'activité corsaire à la faveur de ces mêmes guerres. Ceci permit à l'État d'alléger sa pression fiscale ou du moins de ne

12. De Saint-Gervais, 1736.



9.8. Panneau de céramique du XVIII^e siècle, provenant du district de *Ḳallaline*, à Tunis, utilisé comme décoration murale intérieure.
[© Musée national des arts africains et océaniques, Paris. Photo: R. Chuzeville.]

pas l'accentuer, ce qui eut pour effet de réduire les tensions politiques. Ajoutons à ces causes économiques ou fiscales les résultats positifs de la politique d'alliance avec les notables de tout bord, poursuivie par les beys de l'époque. Comme preuves de cette réussite, nous pouvons évoquer, d'une part, l'absence de révoltes graves de 1762 jusqu'au lendemain de 1815 et, d'autre part, le triomphe du bey de Tunis dans ses guerres contre l'étranger: Venise (1784-1792), Tripoli (1793-1794) et, surtout, Alger (1807) qui mit fin à une domination qui durait depuis 1756.

Cette période d'équilibre et de succès, dont bénéficia Tunis pendant plus d'un demi-siècle, se termina peu après 1815, avec la reprise de l'expansion européenne dans de nouvelles conditions, défavorables pour tous les pays non européens: une nouvelle ère s'ouvrait, annonçant l'impérialisme colonial.

La Régence d'Alger au XVIII^e siècle

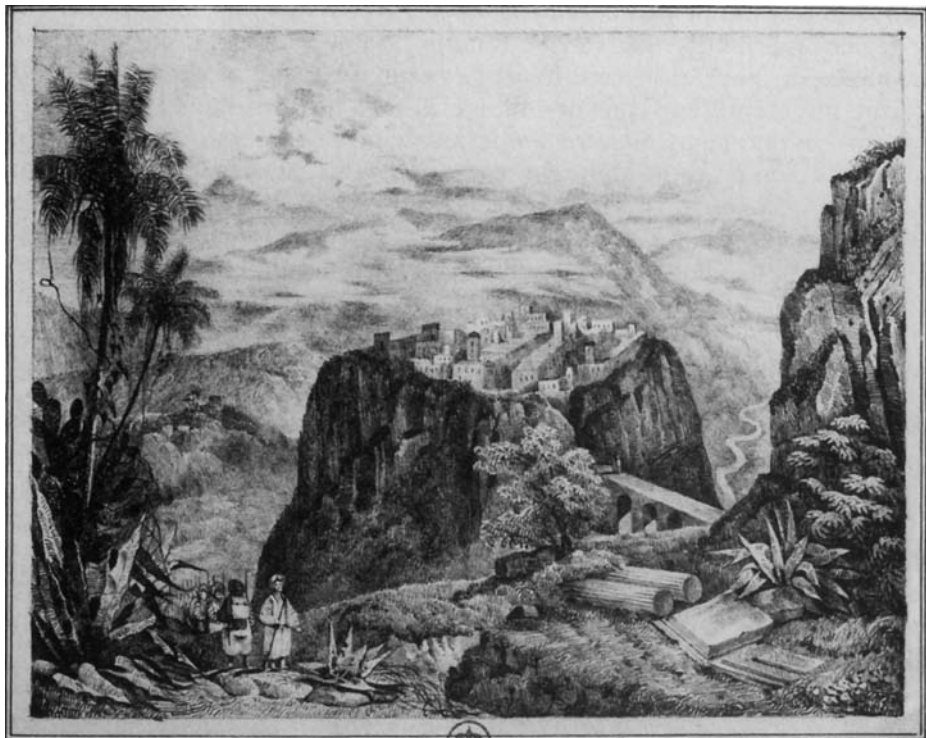
Nous avons déjà vu que, parmi les trois Régences maghrébines, celle d'Alger conserva le plus longtemps une classe dirigeante allogène et militaire. Ceci ne l'empêcha pas toutefois de connaître certaines transformations.

Malgré son déclin prononcé, la course continuait à être pratiquée sélectivement à l'encontre de certains pays chrétiens comme l'Espagne; pour en prévenir les effets sur leurs bâtiments marchands, les pays nordiques et certains États italiens, comme Venise, consentaient à verser un tribut à Alger. Mais, parallèlement à la course, le commerce avec les grands États mercantilistes comme la France et l'Angleterre se développait: celles-ci étaient particulièrement intéressées par l'achat de céréales qui se fit d'abord à l'est, par le « Bastion de France », près d'Annāba, à la Calle, puis à l'ouest par Arzew et, enfin, par Oran après sa récupération par la Régence, en 1792.

Autre source de revenus d'origine externe, la guerre contre les États voisins rapporta gros à la classe dirigeante d'Alger, en particulier les interventions à Tunis au profit de prétendants au pouvoir, en 1735 puis en 1756, qui donnèrent un butin considérable ramassé à l'occasion et un tribut — déguisé — acquitté par Tunis de 1756 jusqu'aux alentours de 1807.

À l'intérieur du pays, les impôts continuaient à être prélevés de la façon la plus traditionnelle qui soit au moyen de la *mah'alla* (expédition armée) et au profit de la caste exclusiviste turque. Rappelons que les *kulughli*, ces métis de Turcs et de femmes autochtones, étaient exclus de la milice et des hautes fonctions de l'État. Cette politique ne cessa pas de susciter des oppositions: les innombrables insurrections kabyles, dont celle de 1767-1772 qui s'acheva par une réduction considérable des impôts, en sont la preuve. Plus graves semblaient être les soulèvements de la population d'Oranie, sous la conduite des confréries religieuses, et les révoltes du Constantinois, dirigées par les seigneurs féodaux locaux, au début du XIX^e siècle, car ils dénotaient une certaine prise de conscience anti-turque et marquèrent le renouveau de l'influence des chefs locaux au moment où la milice des janissaires montrait des signes de faiblesse.

La décadence de cette milice n'était pas catastrophique en elle-même puisque le même phénomène s'était produit également à Tunis et à Tripoli,



9.9. La ville de Constantine, telle que la représentait une lithographie française du XIX^e siècle.

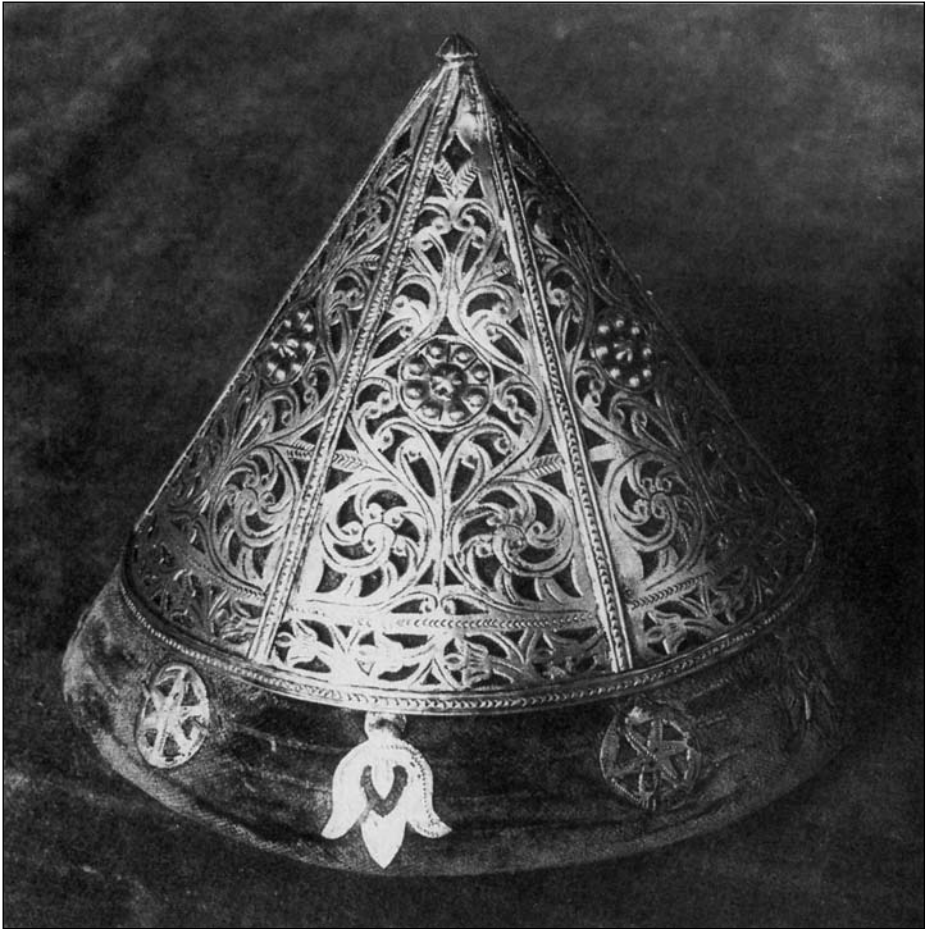
[© Bibliothèque nationale, Paris.]

et qu'il était annoncé depuis longtemps à Alger. Depuis la fin du XVII^e siècle, un chef unique — le *dey* — tendait à accaparer le pouvoir; il fut de plus en plus soutenu, au XVIII^e siècle, par un corps restreint de dignitaires turcs au sein duquel il était choisi. Ainsi, la démocratie militaire, chère aux janissaires et au *ru'īs* turcs, était-elle progressivement battue en brèche. Le régime algérien y gagna en stabilité et en efficacité: de 1671 à 1710, sur les onze *dey* qui prirent le pouvoir, un seul conserva la charge jusqu'à sa mort naturelle; de 1710 à 1798, sur les neuf *dey* qui parvinrent à la charge suprême, sept moururent de mort naturelle. Citons également le cas de la longueur exceptionnelle du règne de Muḥammad b. 'Uḥmān, qui dura de 1766 à 1791, et qui conféra à l'État algérien une stabilité incontestable.

Dans les provinces, l'évolution était encore plus nette, car les beys de Constantine, du Titteri et de l'Ouest, disposant d'un nombre restreint de janissaires, durent nécessairement prendre davantage appui sur le corps des notables et chefs locaux. On vit même des beys *kulughli* rattachés par les liens du sang aux grandes familles locales (les Quilī à Constantine, les Bū-Shlāghim ou la famille de Muḥammad b. 'Uḥmān al-Kabīr dans l'Ouest). Bref, mieux

intégrés dans le pays, moins militarisés qu'à Alger, les beys des provinces montrèrent nettement que le régime algérien évoluait sur le modèle tunisien et même tripolitein.

Cette évolution se fit sentir tardivement dans la capitale même : prenant appui sur les *kulughli* et les *Zwāwa*, le *dey* 'Alī Khōdja, à la fin de 1817, extermina la milice des janissaires ou ce qu'il en restait et échappa définitivement à l'influence des militaires turcs, comme les beys de Tunis et de Tripoli un siècle plus tôt. On pouvait dès lors escompter une nationalisation plus rapide du régime algérien, mais la conquête française de 1830 mit fin à une évolution amorcée peut-être trop tard ou dans des conditions trop défavorables, alors que le divorce était déjà consommé entre la population et ses dirigeants.



9.10. Coiffe conique en argent du XVIII^e siècle, provenant d'Algérie. Hauteur : 15 cm.
[© Musée national des arts africains et océaniques, Paris. Photo : R. Chuzeville.]

La Régence de Tripoli au XVIII^e siècle

À l'instar de ce qui s'était déroulé à Tunis au début du XVIII^e siècle, un officier *kulughli*, Aḥmad Kāramānlī, s'empara du pouvoir à Tripoli, en 1711, et fonda une dynastie beylicale, appelée à régner jusqu'en 1835. La réussite de cette famille est due à plusieurs facteurs. Tout d'abord, la longue durée des règnes : Aḥmad exerça le pouvoir de 1711 à 1745, 'Alī de 1754 à 1793 et Yūsuf de 1794 à 1832. Le deuxième facteur de réussite a été l'existence de multiples alliances entre les *kulughli* et les grandes familles citadines de Tripolitaine. Le troisième, et peut-être le principal, a résidé dans l'importance des revenus du *beylik* d'origine externe : la course, réactivée après 1711, puis entre 1794 et 1805, et ce qu'elle entraînait comme revenus directs (les prises et les rançons des prisonniers) et indirects (les tributs par lesquels de nombreux États européens achetèrent la sécurité de leurs bâtiments marchands) ; le grand commerce transsaharien (à travers le Fezzān dont Tripoli s'était assuré le contrôle par des expéditions répétées) et méditerranéen (avec Livourne et le Levant). Ce commerce a sans doute été à l'origine de la puissance du groupe de commerçants des cités tripolitaines et de la prospérité de la colonie juive, à la fin du XVIII^e siècle et au début du suivant.

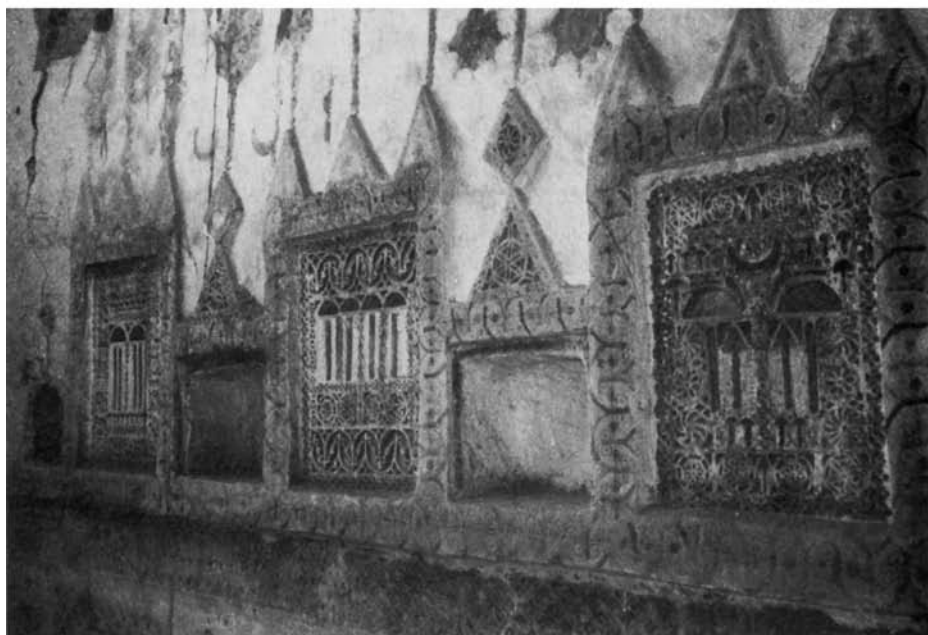
La Régence de Tripoli connut, au cours de ce siècle, de sérieux problèmes. Les catastrophes naturelles, tout d'abord, furent légion : citons, par exemple, la famine de 1767-1768 et la terrible peste de 1785. D'une façon générale, les ressources propres du pays étaient limitées, d'où les graves tensions entre l'État aux exigences élevées (car il vivait à l'heure de la modernité) et la population aux capacités contributives modestes.

La deuxième source de problèmes pour l'État résidait dans l'organisation de la majeure partie de la population en deux grandes confédérations aux effectifs fluctuants. Les Ottomans ne pouvaient gouverner sans l'appui de l'une ou de l'autre. Or, elles étaient en lutte perpétuelle et les adversaires du régime de Tripoli étaient systématiquement taxés de rébellion. Lorsque des prétendants rivaux au trône obtenaient des soutiens dans les confédérations concurrentes, des guerres civiles éclataient, telle celle qui, de 1791 à 1793, opposa divers membres de la famille Kāramānlī les uns aux autres.

En troisième lieu, Istanbul ne renonça pas à reprendre la réalité du pouvoir à Tripoli, le « ventre mou » du Maghreb ottoman. En 1793, par exemple, un officier turc, 'Alī Burghūl, entra à Tripoli et en chassa les Kāramānlī ; étendant son entreprise à Djerba, en territoire tunisien, il s'attira la riposte du bey de Tunis qui le délogea de Tripoli et y rétablit comme bey, en 1794, un des Kāramānlī concurrents. Le règne de Yūsuf Kāramānlī inaugura une première période de prospérité. Il déjoua les manœuvres d'abord tentées par les États-Unis d'Amérique pour le déposer. Plus tard, toutefois, il fut obligé d'accepter des traités avec la Grande-Bretagne et la France qui supprimaient pratiquement la course et les redevances de protection. Ainsi fut perdue une source de revenus de première importance, perte que le commerce transsaharien ne pouvait suffire à compenser.



9.11. Vue partielle d'une rue de la ville saharienne de Ghadāmes, Libye. [© P. Mazzari, Schio (Italie).]



9.12. Salle de séjour d'une maison de la vieille ville, Ghadāmes, Libye. [© Dr Al-Saghayar A. Bahimmi, Tripoli.]

Il fallut renforcer la fiscalité, au prix d'une vigoureuse opposition en milieu rural, tandis que grandissait à Tripoli le mécontentement nourri par la diminution du niveau de vie. La dynastie finit par y perdre son crédit. De plus, Yūsuf commit de graves erreurs de calcul dans ses rapports avec la population du *Djabal Nafūsa* et avec le *saff*, dirigé par les *Awlād Sulaymān* du Surt et du Fezzān, erreurs qui entraînèrent la perte des assises rurales de son pouvoir. Par ailleurs, le mécontentement s'enflait au sujet du pouvoir croissant des consulats de France et de Grande-Bretagne à Tripoli, par l'intermédiaire desquels ces puissances intervenaient à l'occasion dans les relations entre Libyens.

Ainsi s'explique le bon accueil réservé au corps expéditionnaire ottoman qui débarqua à Tripoli en mai 1835, marquant la reprise en mains directe par la Sublime-Porte des affaires de la Libye.

Enfin, la dernière source de difficultés pour la Régence consistait dans les tentatives chrétiennes pour réduire la course et imposer des conditions commerciales favorables à Tripoli. La guerre la plus célèbre qui ait été déclarée à la course est celle que menèrent contre elle les États-Unis, à leurs débuts sur la scène internationale, de 1801 à 1805 : elle se termina tout de même par une paix de compromis. Tel n'était plus le cas après 1815, quand les Européens parvinrent à imposer unilatéralement leurs conditions. Ils éliminèrent la course et ouvrirent le pays à leur commerce aux conditions qui leur convenaient. Ils se mirent à exiger du régime tripolitain des indemnités à tout propos et hors de propos : pour insulte à son consul, la France exigea le paiement de 800 000 francs en 1830 ; pour insulte au fils de son consul, l'Angleterre réclama pas moins de 200 000 piastres. Ses ressources financières épuisées, l'État tripolitain se trouva complètement paralysé, miné en plus par des révoltes qu'il était incapable de réprimer : ce fut une proie facile pour l'Empire ottoman qui s'y réinstalla durablement, en mai 1835.

Conclusion

Le Maghreb traversait une grave crise au XVI^e siècle, provoquée essentiellement par son inadaptation à l'époque des armes à feu, des monarchies centralisatrices et des trésors d'Amérique. Les Ottomans apportèrent la solution aux pays du Maghreb central et oriental en y installant des appareils — militaires et administratifs — modernes, capables d'en assurer la défense extérieure et d'y faire régner le minimum d'ordre compatible avec la survie de l'ensemble. Mais en même temps qu'ils assumaient ces fonctions, ils imposaient aux sujets une dure férule, accompagnée d'une sévère exploitation des ressources (quand cela leur était possible), non étrangère à la stagnation des sociétés autochtones. Aussi le Maghreb ottoman superposa-t-il des États et des classes dirigeantes modernes, dominateurs et exploiters, à des sociétés traditionnelles, dominées et exploitées. Mais il est évident que la situation différait quelque peu d'Alger à Tunis ou à Tripoli et d'un siècle à l'autre.

Devenant rapidement autonomes par rapport à Istanbul (sans jamais rompre l'allégeance officielle qui les rattachait à leur métropole), les « *odjak* de l'Ouest » se différencièrent peu à peu en États particuliers et volontiers antagonistes : pas moins d'une dizaine de guerres opposèrent les régimes de Tunis et d'Alger entre 1600 et 1800. Ces États connurent une évolution quelque peu différente (ou au rythme différent) au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Alors que la classe dirigeante ottomane s'ouvrait progressivement aux *kulughli* et aux notables locaux à Tunis et à Tripoli, elle se raidissait, par contre, à Alger dans une attitude nettement exclusiviste : il s'ensuivit l'apparition de monarchies semi-nationales au XVIII^e siècle dans les deux premiers pays, et la longue continuation d'un régime fortement influencé par ses origines conquérantes et étrangères à Alger. Notons toutefois que l'évolution générale des Régences vers une plus grande intégration dans le pays et une plus forte centralisation de type monarchique se fit également sentir dans la Régence algérienne, mais d'abord au niveau des provinces puis, tardivement — à partir de 1817 —, dans la capitale. Ajoutons enfin que c'est cette évolution distincte et quelque peu différente des trois Régences (accentuée plus tard par la diversité des situations coloniales) qui va déterminer la partition du Maghreb en États particuliers tels que nous les connaissons encore aujourd'hui.

Un autre ensemble de problèmes déterminants dans l'histoire du Maghreb ottoman a trait à ses rapports avec l'Europe chrétienne. De celle-ci provenaient en bonne partie les instruments de la modernité qui conféraient aux États et aux classes dirigeantes maghrébines les moyens d'exercer leur hégémonie sur la population locale : armes à feu et armées modernes, papier à écrire, devises et métaux précieux et, enfin, hommes introducteurs des techniques et idées nouvelles. Autant dire que les rapports avec l'Europe étaient vitaux pour les classes dirigeantes du Maghreb : ce furent d'abord des rapports de guerre (la course), instaurés par les militaires ottomans, à leur initiative et essentiellement à leur profit. Ce furent ensuite des rapports de paix — principalement marchands — imposés par les grands États mercantilistes et volontiers acceptés par la fraction civile des classes dirigeantes maghrébines et de leurs alliés locaux. Ces rapports profitèrent d'abord au capitalisme européen qui en eut l'initiative, puis aux États maghrébins (et à leurs associés locaux) tant qu'ils furent capables de défendre leurs intérêts et leurs points de vue face à leurs protagonistes européens, jusqu'en 1815 environ — une date qui clôt manifestement une période et en ouvre une autre, celle de la prépondérance européenne exclusive.